

# Fin de vie - vote du Sénat

## L'unanimité est possible sur la PPL Soins palliatifs

**Les débats en cours au Sénat confirment une réalité désormais établie : il n'existe pas de majorité sénatoriale pour adopter une légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté. Cette absence de consensus traduit la profondeur des interrogations éthiques, médicales et sociales que soulèvent ces dispositifs.**

Dans ce contexte, il est essentiel que le travail parlementaire se concentre sur ce qui fait aujourd'hui l'objet d'un accord large et transpartisan : la proposition de loi relative à l'égal accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement de la fin de vie. Ce texte incarne un engagement clair de la Nation en faveur des patients, de leurs proches et des soignants, en renforçant les moyens, l'organisation et l'effectivité d'une prise en charge respectueuse de la dignité humaine jusqu'au dernier moment.

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, cette proposition de loi constitue un socle commun pragmatique et responsable. Elle répond à une urgence sanitaire et sociale largement documentée : l'inégalité territoriale d'accès aux soins palliatifs et le manque de ressources dédiées à l'accompagnement de la fin de vie.

Le Sénat a aujourd'hui l'opportunité d'adresser un signal fort au pays. En examinant et en adoptant cette proposition de loi, il peut démontrer que, face à la complexité des débats, la représentation nationale sait aussi se rassembler autour de solutions concrètes et immédiatement bénéfiques pour les personnes les plus vulnérables.

**Garantir à chacun un accompagnement digne, soulager la souffrance, soutenir les familles et les soignants : tel est le devoir qui s'impose. Sur ce texte, l'unanimité est possible. Elle est surtout nécessaire.**

**Contact presse :** relations.publiques@sfap.org - 06 51 50 64 30

### Qu'est-ce que la SFAP ?

Créée en 1989, la SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins palliatifs, est une association reconnue d'utilité publique. Elle représente plus de 10 000 soignants impliqués dans les soins palliatifs et 350 associations regroupant plus de 6 000 bénévoles d'accompagnement. La SFAP est une société savante qui développe les savoirs, les pratiques et la recherche dans les domaines de la médecine palliative, des soins et de l'accompagnement de la fin de vie.